

Résolu: Que le Conseil de Ville de Montréal et la Commission du Port soient priés de nommer chacun un ingénieur pour s'assurer si l'Île Sainte-Hélène et les îlots voisins pourraient servir pour des fins d'exposition, tout en conservant ladite Île comme parc public et jusqu'à quel point les îlots voisins pourraient être agrandis; quels seraient les moyens à prendre pour transporter le public sur ladite Île et quels serait le coût approximatif des travaux qu'il faudrait exécuter généralement.

Il fut aussi résolu, sur proposition de M. R. Wilson Smith, appuyée par M. H. G. Elliott, d'autoriser le Comité des Finances de faire les dépenses nécessaires pour donner effet à la résolution ci-dessus, paiement des ingénieurs, etc.

Un extrait des procès-verbaux du bureau de direction de l'Association de l'Exposition Industrielle de Montréal, contenant les résolutions plus haut mentionnées fut soumis au Conseil de Ville le 18 décembre 1911 et renvoyée à la Commission Spéciale de l'Exposition.

Les élections générales municipales ayant eu lieu le 1er février 1912, les résolutions en question restèrent lettre-morte.

Un débat s'engageant sur l'opportunité de donner effet aux résolutions dont il est fait mention plus haut,

Sur proposition de M. l'Ech. L. A. LAPOINTE, il est

Résolu: De faire rapport au Conseil que cette Commission, après avoir pris connaissance des résolutions adoptées par le bureau de direction de l'Association de l'Exposition Industrielle de Montréal, le 5 décembre 1911, approuve la recommandation du bureau de direction de nommer des ingénieurs pour s'assurer s'il y a possibilité de se servir de l'Île Sainte-Hélène comme terrain d'exposition. Un de ces ingénieurs devant être nommé par la Ville et un par la Commission du Havre, et les dépenses à ce sujet devant être payées par l'Association de l'Exposition Industrielle de Montréal.

Votre Commission suggéra de nommer M. J.-Emile Vanier, I.C., comme ingénieur chargé de représenter la Cité de Montréal pour faire le travail suggéré par le bureau de l'Association de l'Exposition Industrielle de Montréal.

Votre Commission recommande de prier la Commission du Port de nommer un ingénieur au plus tôt possible afin que rapport soit fait sans délai sur la question de savoir s'il est possible de tenir une exposition sur l'Île Sainte-Hélène. Les dépenses à encourir pour salaires des ingénieurs, etc., devant être assumées par l'Association de l'Exposition Industrielle de Montréal.

J. CREPEAU,  
Sous-Greffier de la Cité.

That the City Council of Montreal and the Harbour Commissioners be requested to appoint, each, an engineer to ascertain whether St. Helen's Island and the neighboring islets could be used for exhibition purposes, said island to remain a public park and to what extent the neighboring islets could be enlarged; what would be the best means to adopt for the transportation of the public to said island and what would be the approximate cost of the works to be performed generally.

It was also resolved, on motion of Mr. R. Wilson-Smith, seconded by Mr. H. G. Elliott, to authorize the Finance Committee to make the necessary expenses in order to give effect to the above resolution, for the payment of engineers' fees, etc.

An extract from the minutes of the Board of Directors of the Montreal Industrial Exhibition Association, containing the above resolutions, was submitted to the City Council on the 18th December 1911, and referred to the Special Committee re Exhibition.

The municipal general elections having been held on the 1st February 1912, the resolutions in question were not carried into effect.

And a debate arising on the advisability of giving effect to the resolutions above cited,

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, it was

Resolved: That a report be made to Council to the effect that this Committee, after having taken cognizance of the resolutions adopted by the Board of Directors of the Industrial Exhibition Association of Montreal, on the 5th December 1911, approves the recommendation of the said Board to appoint engineers in order to ascertain whether St. Helen's Island could be utilized as exhibition grounds; one of these engineers to be appointed by the City and the other by the Harbour Commissioners, and the expenses in this connection to be paid by the Industrial Exhibition Association of Montreal.

Your Committee recommend that Mr. J. Emile Vanier, C. E., be appointed as the representative of the City of Montreal to perform the work suggested by the Board of Directors of the Industrial Exhibition Association of Montreal.

Your Committee further recommend that the Harbour Commissioners be requested to appoint an engineer as soon as possible in order that a report may be made without delay on this question so as to ascertain whether an exhibition can be held on St Helen's Island, the engineers' fees to be paid by the Industrial Exhibition Association of Montreal.

JULES CREPEAU,  
Asst.-City Clerk.